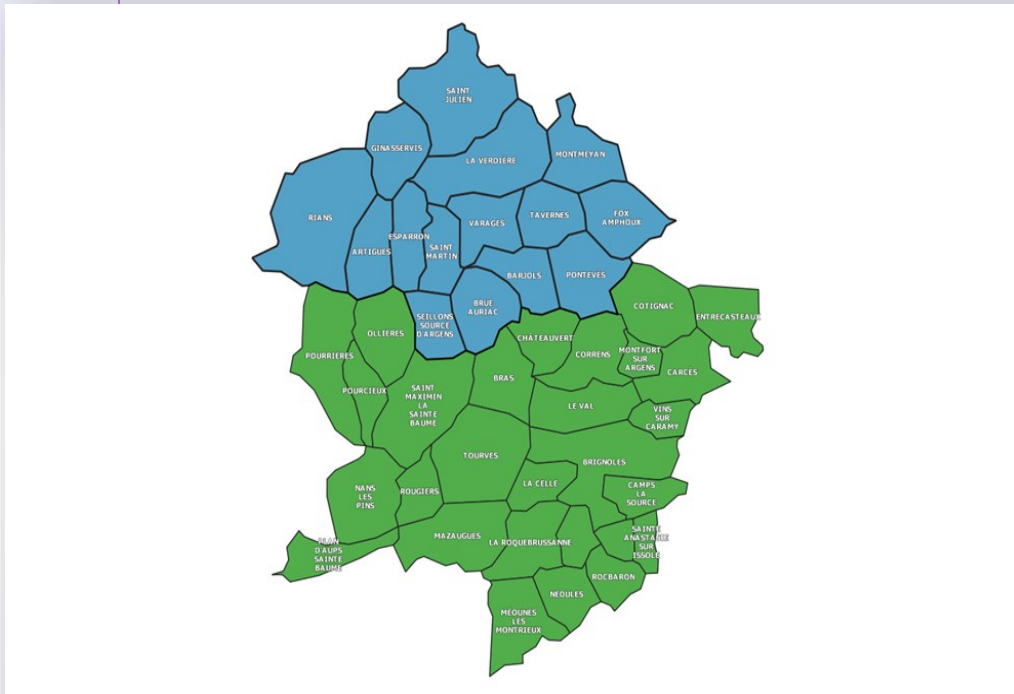


En partenariat avec...



vous proposent

Les rencontres de la Petite Enfance

26° rencontre

Le 18 Mai 2019

À partir de 9 h



Salle des Fêtes
place De Lattre de Tassigny
83470 SAINT MAXIMIN

De la naissance à 6 ans: au commencement des Droits *

** Titre du rapport 2018 du Défenseur des Droits*



Circonscription de Saint-Maximin

Les Rencontres de la Petite Enfance
18 mai 2019

8h30 – Accueil des participants

9h – Ouverture: Mr Francis BARRAU Président de la Maison de l'Enfance, Mr Horace LANFRANCHI Maire de Saint Maximin, Mr Hervé PHILIBERT Vice-président délégué à la petite enfance et à la Jeunesse, Communauté de Communes Provence Verdon, Mr Romain DEBRAY Vice-président délégué à la petite enfance, Communauté d'Agglomération Provence Verte

9h15 Présentation du thème de la matinée

9h20 Le rôle et les actions du Défenseur des droits

9h45 La Présentation du rapport 2018 du défenseur des Droits « de la naissance à 6 ans : au commencement des Droits » par **Mme ESKENAZI**, conseillère territoriale du Défenseur des Droits (territoire Languedoc Roussillon PACA et Corse)

10h30 Pause

10h45 : Petits groupes d'échanges à la suite de cette présentation, formulation de questions .

11h15 Réponse aux questions et échanges avec Mme ESKENAZI

12h Clôture

Tout au long de l'année 2019 , sera célébré le 30ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de L'Enfant.

Pour cette vingt-sixième rencontre nous avons donc choisi d'explorer un thème rarement abordé dans « les rencontres de la Petite Enfance » celui des Droits de l'Enfant. Et notamment des très jeunes enfants.

Tous ces droits visent à favoriser le meilleur développement de l'enfant, ainsi que son bien-être, c'est-à-dire la satisfaction de ses besoins fondamentaux, physiques, mentaux, sociaux, etc., et ses besoins de sécurité et d'affection. Ils s'appliquent entièrement dès la naissance, sans attendre que l'enfant accède au langage ou à la connaissance.

Le défenseur des Droits a présenté fin 2018, un rapport qui examine comment leurs droits sont appréhendés et effectivement mis en oeuvre, au plan individuel et collectif. Comment la société s'organise-t-elle pour garantir les droits de ces tout petits enfants ? Quelle est la place qui leur est réellement faite dans les politiques publiques et par les institutions ? Comment leurs droits sont-ils ou non défendus et soutenus ? Ce rapport montre combien il est déterminant que l'État et les autres acteurs institutionnels et professionnels se mobilisent pour la petite enfance, qui est le temps des fondations du développement du petit humain.

« Les progrès restant à accomplir sont considérables » nous dit le Défenseur de Droits Dans cette rencontre, il s'agira donc, avec la Conseillère territoriale du Défenseur des Droits, d'aborder le contenu de ce rapport et d'en débattre, mais aussi de découvrir le rôle du Défenseur des Droits, au plus près de nos territoires.

En quelques décennies, nos territoires se sont largement développés. Pôles d'attraction pour une population souhaitant une meilleure qualité de vie, la démographie de ces communautés a augmenté. Avec cet apport de population, des services ont été nécessaires et notamment pour l'accueil du jeune enfant et de sa famille. Au-delà des nombreuses réponses apportées dans ce domaine par les intercommunalités et les communes, un ensemble de partenaires (voir au dos de la plaquette) s'est associé afin de proposer ces **Rencontres de la Petite Enfance**.

Les enjeux de cette réflexion partagée sont à la fois :

- de créer du lien (se connaître, se re-connaître) entre tous les acteurs professionnels de la Petite Enfance, quel que soit leur statut (enseignants, personnels des crèches, ATSEM, assistantes maternelles, animateurs...)
- d'anticiper sur les besoins des familles et de contribuer à la construction d'un territoire où qualité de vie et relations humaines sont des atouts majeurs de développement social.

Avec ces rencontres, notre objectif est donc d'apporter une contribution supplémentaire à l'amélioration de l'accueil éducatif du jeune enfant.